

La catégorie notionnelle du temps et son expression dans les langues

Les études concernant le temps et son expression dans les langues sont nombreuses. Il serait hors propos d'en faire ici un historique. Nous nous contenterons de citer quelques travaux importants sur le sujet, qui nous le rappelons, est fondamentalement lié au thème de notre travail, i.e. la modalité.

1.1.1. *Repérage de l'événement dans le temps*

Les événements (état, procès, processus...) se produisent dans le temps et sont donc susceptibles d'un repérage. Pour comprendre correctement un énoncé, il faut être capable d'identifier le moment où l'événement (E) décrit s'est produit et comprendre s'il s'est déroulé avant, après, en même temps que d'autres événements décrits dans le discours qui serviront de points temporels de référence (R).

⁴ Voir aussi Hopper (1982 : 5), DeLancey (1982 : 167).

⁵ Givón (1984 : 271) : « TAM markers may eventually fuse into *portmanteau* with each other, with negation markers,... »

⁶ Payne (1997 : 235) : « It is not uncommon for tense/aspect/mode system of a language to interact in a significant way with other seemingly distinct subsystems such as nominal case marking or participant reference. [...] In other languages tense/aspect and/or mode markers may be fused with person markers. »

⁷ Payne (1997 : 235) cite une langue austronésienne, le 'seko padang', qui utilise un système de marquage casuel nominatif/accusatif sur les verbes au présent et marquées pour l'aspect non-perfectif (« *non-perfective aspects* ») et un système ergatif/absolutif dans les phrases contenant un temps passé ou un aspect perfectif.

En partant du modèle de Reichenbach, nous nous attacherons à définir les relations nécessaires au repérage temporel d'un événement. Ceci nous amènera à aborder les notions de temps relatif et de temps absolu souvent utilisées par les linguistes pour nommer différents types de repérage temporel.

1.1.1.1. Le modèle de Reichenbach

Le **modèle de Reichenbach** (1947) est un travail de référence lorsque l'on parle du temps (Harder (1994 : 61), Louis de Saussure (1998 : 43), Cinque (1999 : 81), Laca (2002 : 5-8), etc.). Reichenbach part du principe que le temps grammatical exprime tout d'abord une temporalité calculée en termes d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité entre le moment de l'énonciation (S) ou « *time of (S)peech* » et le moment de l'événement (E) ou « *time of (E)vent* ». Mais, comme cela ne suffit pas à expliquer toutes les nuances que l'on trouve dans les systèmes verbaux de certaines langues où il y a plus de trois temps (i.e. le français), Reichenbach postule l'existence d'un autre paramètre à prendre en considération, qu'il note moment de référence (R) ou « *Reference time* »⁸. Cela lui permet par exemple, d'expliquer le paradigme du « Plus-que-parfait » en français pour lequel le procès est décrit comme ayant eu lieu antérieurement à un moment de référence donné (par le contexte), moment lui-même antérieur au moment de l'énonciation. En positionnant l'événement (E), le moment de référence (R) et le moment de l'énonciation (S) les uns par rapport aux autres sur la ligne du temps, il construit un système temporel à neuf temps fondamentaux supposés universels.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur ce modèle temporel relativement critiqué — cf. Comrie (1981b), Vikner (1985), Louis de Saussure (1998) — nous retiendrons seulement qu'un système à trois 'points temporels' peut s'avérer utile pour représenter et définir d'autres notions, comme la distinction entre temps 'absolu' et temps 'relatif', comme la notion aspectuelle de « concomitance », i.e. une certaine relation entre l'événement décrit et le moment de l'énonciation (S) ou le moment de référence (R).

1.1.1.2. Temps « relatif » et temps « absolu »

Du modèle de Reichenbach, il est possible de dériver la **distinction entre temps « relatif » et temps « absolu »**. Cette distinction, que l'on retrouve chez de nombreux auteurs comme Comrie (1976)⁹, Givón (1984 : 273-74), Chung & Timberlake (1985 : 203)¹⁰, Comrie (1985 : 36, 56, 122)¹¹,

⁸ Reichenbach n'est pas le premier à proposer une approche systématique de l'interprétation temporelle associant trois variables. Le précurseur dans ce domaine est Beauzée, un grammairien français de la fin du XVIIIe siècle. Pour plus de détails sur les relations entre ces deux approches, on peut se reporter à l'article de Louis de Saussure dans l'ouvrage dirigé par Moeschler (1998).

⁹ Comrie (1976 : 2) : « ... instead of the time of some a situation being located relative to the present moment, it is related to the time of some other situations. »

Cohen (1989 : 15), Hengselved (1989 : 136), Frawley (1992 : 340), Bhat (1999 : 14), etc., parfois avec d'autres noms (*cf. Smith 1991*)¹², a trait à la relation d'ordre établie entre (E) le moment de l'événement, (R) le moment de référence et (S) le moment d'énonciation (Frawley, 1992 : 340)¹³. Cette relation d'ordre va générer deux types de situations :

(1) Le moment de référence (R) coïncide avec le moment de l'énonciation (S) et l'événement (E) est situé par rapport à R/S — on parle alors de temps **absolu**.

(2) Le moment de référence (R) précède (ou suit) le moment de l'énonciation (S) et l'événement (E) est situé par rapport à ce (R) ≠ (S) — on parle ici de temps **relatif**¹⁴.

La distinction entre ces deux relations temporelles est importante, les langues n'exprimant pas ces deux types de relation de la même manière. La Langue des Signes Française (LSF) en est un bon exemple. La présence de ces deux 'temps' est superbement illustrée par l'utilisation de deux espaces de 'signage' différents (axe sagittal *vs.* axe horizontal), respectivement pour l'expression temporelle absolue *vs.* relative d'un événement¹⁵.

Placer (signer) un événement sur l'axe sagittal indiquera sa référence au moment d'énonciation. Ainsi, en LSF le signe [AUJOURD'HUI] est situé très près du corps, tandis que les signes indiquant le futur comme [DEMAIN], [PLUS TARD], ou la marque du futur proche [VA] « sont tous effectués avec un mouvement rectiligne vers l'avant du corps du locuteur. Ceux qui indiquent le passé [...] s'effectuent au contraire vers l'arrière du corps du locuteur¹⁶ » (Cuxac, 2000 : 263). Par contre, le locuteur (ou le signeur) qui situe un événement sur une ligne horizontale devant lui (axe horizontal) l'inscrit dans une chronologie d'événements — qu'il aura pris soin de préciser dans son discours¹⁷.

¹⁰ Chung & Timberlake (1985 : 203) : « Tense systems (or subsystems) in which the speech moment serves as the tense locus are traditionally called absolute tense. »

¹¹ Comrie (1985 : 36) : « The term absolute tense is a traditional, though somewhat misleading term, that has come to be used to refer to tenses which take the present moment as their deictic center. »

¹² Smith (1991 : 145) emploie pour parler de ces deux 'temps' les termes d'orientation fixe (*fixed orientation*) et flexible (*flexible orientation*).

¹³ Frawley, (1992 : 340) : « Absolute and relative tense derive from the choice of a temporal reference point. »

¹⁴ Comrie (1985 : 36) note que le terme de « absolu » n'est pas très bien choisi car « *strictly speaking, absolute time reference is impossible, since the only way of locating a situation in time is relative to some already established time point.* »

¹⁵ Ceci est vrai d'autres langues des signes, comme la Langue des Signes du Brésil (Dos Santos Souza, 1998 : 40-44).

¹⁶ Tout en gardant le même axe sagittal pour indiquer la référence au moment de l'énonciation, certaines langues des signes — comme la Langue des Signes Chinoise ou la Langue des Signes Urubu Kaapor (indiens du Brésil) — positionnent le futur qui est inconnu et que l'on ne peut pas voir, vers l'arrière du corps et le passé qui lui est connu et donc perceptible, vers l'avant (Dos Santos Souza, 1998 : 40).

¹⁷ Pour une description plus complète de la construction de la référence temporelle en LSF, on peut se reporter à Cuxac (2000 : 262-272).

1.1.2. Le marquage du temps dans les langues

Les langues ont à leur disposition plusieurs stratégies pour indiquer le moment où a lieu un événement. Elles peuvent utiliser (1) des expressions lexicales complexes comme « *Cinq jours après le départ de Paul...* », (2) des mots du lexique comme « *hier, demain...* », ou encore (3) un ensemble de catégories grammaticales présentes habituellement dans le groupe verbal (Comrie, 1985 : 8).

La majorité des langues combinent ces différents types d'expression pour la localisation temporelle. Mais certaines langues, comme le birman, choisissent de ne pas marquer la référence temporelle au sein des catégories grammaticales du groupe verbal, c'est-à-dire de ne pas grammaticaliser le temps et d'indiquer quand a lieu un événement au moyen du lexique (adverbe), et/ou d'une expression syntaxique (circonstant, proposition subordonnée...).

Notée par Comrie (1976 : 6)¹⁸, cette absence de « temps grammatical » a aussi été signalée par Lyons (1977 : 687) à propos du chinois, du malais et de l'hébreu classique, et bien d'autres après lui. Elle est souvent mentionnée dans les travaux sur le TAM — cf. Comrie (1985 : 50), Palmer (1986 : 5), Smith (1991 : 137, 146), Bertinetto (1994 : 114), Bhat (1999 : 15, 97).

Languages may use different types of devices for representing the temporal location of events. The occurrence of tense markers is only one of them. For example, there can be 'tenseless' languages, i.e. languages in which the notion of temporal location does not get grammaticalized. (Bhat, 1999 : 15)

Cette absence de temps grammatical est corroborée par de nombreuses analyses (et ré-analyses¹⁹) linguistiques portant sur des langues particulières, et des travaux typologiques sur la morphologie du TAM²⁰. On peut se reporter (entre autres) aux descriptions du kammu (langue de la famille môn-khmer) par Svantesson (1994 : 266), du ainu par Refsing (1994 : 312), du bisu et du meiteilon (langues tibéto-birmanes) respectivement par Xu (1999 : 195) et Singh (1999 : 154-155), ou encore aux « *tenseless languages* » citées par Comrie (1985 : 50sq.).

¹⁸ Comrie (1976 : 6) : « Many languages lack tenses, i.e. do not have grammaticalized time reference, though probably all languages can lexicalise time reference, i.e. have temporal adverbials that locate situations in time. » Notons que Benveniste (1965-réed.1974 : 69) faisait déjà remarquer qu'« une confusion assez répandue est de croire que certaines langues ignorent le temps. [...] L'organisation paradigmatique propre aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indo-européennes, n'a ni le droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps. »

¹⁹ Certaines langues qui ont été décrites comme ayant un système de marqueurs temporels, se sont révélées être des langues sans catégorie de temps à la lumière des travaux sur le temps et l'aspect de ces trente dernières années. Comrie (1985 : 51) explique ainsi que les morphèmes « soi-disant » temporels du birman (voir aussi Bernot 1980) ou du dyirbal sont en fait des morphèmes modaux. Quant à Li (1991), il montre que malgré une littérature abondante sur le système temporel du hmong, cette langue n'a pas de « temps » (grammaticalisé) et marque plutôt des différences aspectuelles. De même, Refsing (1994 : 314-316) et Singh (1999) remettent en cause la présence de marqueurs temporels dégagés par leurs prédécesseurs dans les langues sur lesquelles ils travaillent.

²⁰ Bybee (1985 : 31) fait remarquer, à propos des catégories marquées morphologiquement dans le syntagme verbal, que le temps n'est grammaticalisé que dans la moitié des langues qu'elle a utilisées pour son étude, loin derrière des catégories comme l'aspect (74%) et le mode (68%).

The question now arises whether there are any languages which make neither of these distinctions [present/futur or past/non-past], i.e. which lack absolute tense altogether. [...] Indeed there are some languages. (Comrie, 1985 : 50)

Remarquons au passage que cette non-grammaticalisation du temps est très répandue dans le sud-est asiatique — Li (1991 : 25), Svantesson (1994 : 266), Matisoff (1998 : 172), et particulièrement bien attestée dans les langues sino-tibétaines.

1.1.3. Définissons le temps

1.1.3.1. Le rapport entre temps et aspect

As the term ‘tense’ is traditionally employed, it covers, not only what is here classified as tense, but a range of other time-related distinctions which are nowadays subsumed, by linguists at least, under the term ‘aspect’. (Lyons, 1977 : 687)

La difficulté à séparer nettement les notions de temps et d’aspect voit sans doute son origine dans la morphologie des langues indo-européennes, et plus particulièrement des langues romanes (Comrie, 1976 : 94sq.). Ces langues, traditionnellement à la base des études linguistiques, présentent le plus souvent des marques temporelles non-distinctes des marques aspectuelles. Les formes verbales y amalgament temps, aspect, mode, personne, nombre, etc.

Les deux notions sont aussi conceptuellement reliées : elles ont toutes deux trait à la référence temporelle. Le temps (grammatical) situe l’événement sur l’axe temporel, le localise directement ou indirectement par rapport au moment de l’énonciation. Tandis que l’aspect s’intéresse aux phases de l’événement auxquelles se réfèrent l’assertion. Il illustre la perspective choisie par le locuteur²¹ pour qualifier la structure temporelle interne de l’événement.

Ce qui est exprimé par Comrie de la façon suivante :

Aspect is not concerned with relating the time of the situation to any other time-point, but rather with the internal temporal constituency of the one situation ; one could state the difference as one between situation-internal time (aspect) and situation-external time (tense). (Comrie, 1976 : 5)

Mais ce qui, pour de nombreux auteurs, permet de différencier les catégories de temps et d’aspect, c’est le caractère **déictique** de la première, opposée au caractère **non-déictique** de la seconde (Guentcheva, 1990 : 19). Le temps, catégorie déictique (Comrie 1976 : 5)²², relie les événements à un

²¹ Dubois & al (1994 : 53) en donne la définition suivante : « L’aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d’action) ».

²² Comrie (1976 : 5) : « Tense is a deictic category, i.e. locates situations in time, usually with reference to the present moment, though also with reference to other situations. » Sur la nature déictique du temps, voir aussi Lyons (1977 : 682 sq.), Comrie (1985 : 14), Bhat (1999 : 14).

« ici-maintenant » de référence, au contraire de l'aspect (Comrie, 1976 : 5)²³ qui lui ne s'intéresse pas à la localisation temporelle de l'événement mais à sa durée, son instantanéité, son commencement ou sa fin, i.e. aux différents moments constitutifs de l'événement. L'aspect, qui ne tient pas compte du positionnement du procès par rapport à un moment de référence, est une catégorie non-déictique.

A system which relates entities to a reference point is termed a deictic system, and we can therefore say that tense is deictic. (By contrast, aspect is non-deictic, since discussion of the internal temporal constituency of a situation is quite independant of its relation to any other time point.) (Comrie, 1985 : 14)

Une remarque s'impose à propos de l'utilisation des qualificatifs de 'déictique' et 'non-déictique'. Il existe une certaine confusion due à l'utilisation par certains linguistes de ces deux termes pour qualifier les temps eux-mêmes et non pour distinguer le temps de l'aspect ; les « temps déictiques » et « temps non-déictiques » deviennent alors des synonymes de « temps relatifs » et « temps absolus » (Bhat, 1999)²⁴.

1.1.3.2. La définition du temps que nous utiliserons

Aujourd'hui, si l'on se réfère aux définitions proposées par les différents linguistes travaillant sur le temps (ou le TAM) que nous avons pu consulter, il existe un certain consensus sur la catégorie (notionnelle) du temps. Inspirée des propositions de Comrie (1976 : 1-2), Cohen (1989 : 11), Dik (1994 : 32), Payne (1997 : 236), (Tournadre, 2004) et bien d'autres²⁵, nous proposons donc d'utiliser la définition suivante :

Le temps grammatical est l'expression grammaticale de la relation qui existe entre le moment d'un événement et un certain point de référence, souvent le moment de l'énonciation.

²³ Comrie (1976 : 5) : « Aspect is not concerned with relating the time of a situation to any other time-point. »

²⁴ Certains auteurs comme Bhat (1999 :14) utilisent les termes de *déictique* et *non-déictique* à la place de *relatif* et *d'absolu*, arguant que les deux temps en question sont tous deux « relatifs » à un moment dans le temps (i.e. moment de l'énonciation ou autre point de référence) et que seul le temps relatif au temps de l'énonciation est un point de référence déictique car en lien avec ici et maintenant. Voir aussi la note 11 (p. 6) sur la non-pertinence du terme « absolu » pour qualifier le temps d'après Comrie.

²⁵ Voici les définitions proposées par Comrie (1976 : 1-2) : « Tense relates the time of a situation referred to some other time, usually the moment of speaking. », Cohen : (1989: 11) « [Le temps c'est] la situation chronologique d'un événement par rapport à l'acte par lequel le locuteur énonce cet événement. Cet acte lui-même marque le moment présent, le point autour duquel s'organise la temporalité de l'énoncé », Dik (1994 : 32) « Tense distinctions serve to locate the SoAs [State of Affairs] as designated by the predication at some interval on the temporal axis, with respect to some reference point T_R, which may or may not coincide with the moment of speaking T₀ » et Payne (1997 : 236) : « Tense is the grammatical expression of the relation of the time of an event to some reference point in time, usually the moment the clause is uttered ». (Tournadre, 2004) : « Dans la situation normale de communication à l'oral, le repère temporel par défaut correspond au moment de l'énonciation, que l'on désigne souvent conventionnellement par T°. Tout temps déictique <passé>, <présent> ou <futur> est donc calculé par rapport à ce repère énonciatif. » Voir aussi Bhat (1999 : 13), Bybee et al (1994 : 316) Chung & Timberlake (1985 : 203), Moeschler (1998 : 22).

La catégorie du temps ainsi définie peut prendre trois valeurs de base²⁶ selon que l'événement temporalisé a lieu avant, en même temps ou après le moment de référence choisi sur l'axe temporel. Un énoncé sera au « passé », si l'événement décrit s'est déroulé avant le moment d'énonciation²⁷ ; l'énoncé sera au « présent » si l'événement décrit se déroule au moment où l'on parle ; l'énoncé sera au « futur » si l'événement décrit est envisagé, et n'a donc pas encore eu lieu au moment de l'énonciation.

Les trois temps de base passé-présent-futur peuvent par ailleurs être « fusionnés » ou « démultipliés », certaines langues ayant un système temporel binaire, tandis que d'autres utilisent la distance relative au point d'énonciation pour établir des degrés à l'intérieur même de ces valeurs de base. Ainsi, les locuteurs de finnois et de hua (langue de Nouvelle Guinée) utilisent un système de référence temporelle à deux valeurs respectivement passé /non-passé et futur /non-futur (Comrie, 1985 : 49)²⁸ ; tandis que les locuteurs de Nkore-Kiga (Bhat, 1999 : 14) ou du Bemba (Givón, 1984 : 301), des langues bantoues respectivement parlées en Ouganda et en Zambie, distinguent par un marquage particulier un événement passé qui s'est déroulé le jour même, d'un événement passé qui s'est produit la veille, d'un événement qui a eu lieu il y a plus longtemps²⁹.

1.2. La catégorie notionnelle de l'aspect

Le cœur de notre sujet étant la modalité, nous ne traiterons que brièvement de l'aspect et renvoyons le lecteur aux ouvrages de synthèse et articles détaillés proposés par Verkuyl (1972), Comrie (1976), Tedeshi & Zaenen eds. (1981), Mourelatos (1981), Hopper ed. (1982), Chung & Timberlake (1985), Dalh (1985), Cohen (1989), Binnick (1991), Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), Koslowska (1998), Lee (2003) et pour une approche dans le cadre de la grammaire générative aux travaux de Zagonna (1990), Stowell (1993) ou plus récemment Gueron, Demirdache et Uribe-Etxebarria dans Laca (2002).

Cependant, et comme nous l'avons déjà dit en introduction à ce chapitre théorique, l'aspect est un corrélat de la modalité de grande importance pour notre étude. En effet, le nombre de marqueurs aspectuels en birman équivaut presque à celui des marqueurs de modalité (Vittrant, 2001). D'autre part, certains morphèmes de cette langue semblent véhiculer des valeurs aspectuelles en même temps que modales, comme par exemple les morphèmes /^hθwa/ et /la/, verbes « aller » et « venir » grammaticalisés. Dans l'énoncé (1.1), le morphème /^hθwa/ a son sens lexical. Dans l'énoncé (1.2) en revanche, il véhicule une valeur aspectuelle d'état résultant. En (1.3), les phrases (a) et (b) ne se

²⁶ Ces trois temps de base sont les plus couramment représentés dans les langues (Comrie, 1976 : 2).

²⁷ Cette description s'applique à des situations simples dont le repère temporel est 'ici-maintenant'. Les situations présentant un repère temporel autre que le moment de l'énonciation sont plus complexes. Ainsi le passé antérieur du français marque d'une part que le procès a eu lieu avant le moment de l'énonciation (passé), d'autre part qu'il est situé sur l'axe temporel avant un point de référence autre que le moment de l'énonciation (antérieur).

²⁸ Frawley (1992 : 360-361) insiste sur le fait que le système temporel binaire est plus fréquent que le système à trois termes.

²⁹ Voir aussi le chapitre 4 « Degrees of remoteness » de Comrie (1985).

distinguent que par la présence des verbes « aller » ou « venir » dans le syntagme verbal ; ceux-ci véhiculent respectivement une valeur péjorative et une valeur laudative, que nous reconnâtrons comme modales, en plus de leur valeur aspectuelle (cf. § 4.5.2.2a sur ces deux morphèmes, p. 404).

(1.1) Verbe plein

ဈေး မှာ သရက်သီး သွားရောင်းတယ် ။ [C]
`ze-Ma θəyeʔ.θi `θwa `ɣɔN Tɛ
marché - LOC. mangue aller vendre PVF:R.ass
(II) est allé vendre des mangues au marché.

(1.2) Verbe grammaticalisé : valeur aspectuelle d'état résultant

နီ သွား လို့ ကား ရပ်တယ် ။ [C]
ni `θwa lo' `ka yaʔ Tɛ
ê.rouge AUX:(parf.) SUB:cause voiture arrêter PVF:R.ass
Comme /parce que c'est devenu rouge, la voiture s'est arrêtée.

(1.3) a. Verbe grammaticalisé : aspect résultant + valeur modale péjorative/laudative

လူ ကြီး ဖြစ် သွား လို့ သူ အမူအရာ ပြောင်း သွား ပြီ ။ [C/UPT]
lu`Ci phyiʔ `θwa lo'
grand homme devenir AUX:parf. SUB:cause

θu ʔə-mu-ʔə-ya `pyɔN `θwa Pi
3SG comportement changer AUX: "aller"(détrim.) PVF:miratif
Comme il est devenu quelqu'un d'important, il a changé de comportement.
(avec le verbe « aller » opinion négative du locuteur)

b. လူ ကြီး ဖြစ် သွား လို့ သူ အမူအရာ ပြောင်း လာ ပြီ ။

lu`Ci phyiʔ `θwa lo'
grand homme devenir AUX:parf. SUB:cause

θu ʔə-mu-ʔə-ya `pyɔN la Pi
3SG comportement changer AUX: "venir"(laud) PVF:miratif
Comme il est devenu quelqu'un d'important, il a changé de comportement.
[avec le verbe « venir » opinion positive du locuteur]

Dans une première partie (§ 1.2.1) nous rappellerons les deux types d'aspect (et leurs caractéristiques) distingués par la majorité des linguistes, à savoir l'aspect lexical (§ 1.2.1.2) et l'aspect grammatical (§ 1.2.1.3), et ce, en dépit d'une absence de consensus sur la définition même de la notion d'aspect (§ 1.2.1.1).

Puis, nous présenterons les travaux dont nous nous sommes inspirée pour notre travail ; nous examinerons ainsi les notions fondamentales développées par Cohen (1989) à savoir la délimitation et

la concomitance (§ 1.2.2), avant de nous intéresser à la place de l'aspect dans la théorie fonctionnaliste de Dik (1989-réed. 1997³⁰, 1994) (§ 1.2.3).

1.2.1. L'aspect : consensus et divergences

1.2.1.1. L'aspect dans les théories linguistiques

Les études grammaticales sur les langues slaves étant à l'origine de la notion d'aspect, le système aspectuel de ces langues a fortement influencé la manière d'aborder la description de cette catégorie dans des langues non-apparentées. Il a même dans les premiers temps servi de modèle... un modèle difficilement généralisable comme le note Cohen (1989).

Le système slave présente cette originalité d'opposer, pour l'expression de l'aspect, des verbes complets différents et non pas des conjugaisons complémentaires dans un même verbe. Cette originalité a constitué dans l'histoire de la linguistique une condition favorable pour l'identification de la catégorie de l'aspect. Mais elle s'est révélée négative pour l'analyse du trait aspectif lui-même. [...] elle lui interdit de se poser en modèle pour l'analyse de faits dans les autres langues. (Cohen, 1989 : 30)

La prise de conscience de l'inadéquation du modèle slave a amené les linguistes à rechercher de nouveaux fondements à la catégorie de l'aspect. Ils se sont attachés à déterminer les caractéristiques universelles associées à cette notion... sans pour autant arriver à un consensus. Car malgré les nombreux travaux sur l'aspect, il n'existe pas aujourd'hui de définition sémantique de l'aspect admise par tous, comme le souligne Dik (1994 : 32)³¹, mais aussi Guentcheva (1990)³² et Cohen (1989). Les caractéristiques de l'aspect, ce qui relève vraiment du domaine aspectuel, varie selon les auteurs. Ainsi, pour ne citer que quelques travaux en français, Cohen (1989) donne la **limitation**, l'**aboutissement** et la **concomitance** avec l'acte d'énonciation (1989 : 93) comme paramètres essentiels à la notion d'aspect. Confais (1990 : 148-152) met l'accent sur la dimension **subjective** de l'aspect qui renseigne « sur un stade ou une perspective de déroulement du procès ». Kozłowska (1998), après avoir énuméré les différentes notions se rapportant au domaine aspectuel, à savoir l'aspect, les « classes aspectuelles », et l'*Aktionsart*, réduit l'aspect proprement dit aux « différentes manières de concevoir la **structure temporelle interne** d'un événement » (1998 : 101). Pour finir, les différents auteurs de l'ouvrage dirigé par Laca (2002 : 10) définissent, quant à eux,

³⁰ Dorénavant nous ne ferons plus référence à l'édition de 1989 pour cet ouvrage de Dik « The Theory of Functional Grammar ; the structure of the clause », mais à la dernière édition, celle de 1997.

³¹ Dik (1994 : 32-33) note que le terme *aspect* est utilisé pour au moins quatre types de distinctions morphosyntaxiques : (1) des différences sémantiques lexicalisées (cf. *Aktionsart* ou *State of Affairs* selon sa terminologie), (2) l'opposition entre *perfectif* / *imperfectif* héritée de la tradition slave, (3) les différentes phases d'un événement (*phasal aspect*), (4) la 'quantification' du procès (*quantitative aspect*), i.e. répétition, fréquence du procès.

³² Ainsi, Guentcheva classe les théories sur l'aspect en deux grandes catégories selon qu'elles conçoivent « le temps et l'aspect comme deux catégories indépendantes » (avec la catégorie aspect définie comme inhérente au procès) ou « le temps et l'aspect comme deux faces d'une même catégorie » (Guentcheva, 1990 : 17).

l'aspect « grammatical » soit par rapport à la localisation temporelle, soit par rapport à l'aspect lexical (*Aktionsart*), choisissant d'accentuer les points communs qui existent entre deux de ces trois éléments (i.e. aspect « grammatical », localisation temporelle, aspect lexical).

Cependant et malgré une terminologie divergente, les linguistes semblent s'accorder sur un point, à savoir la nécessité de distinguer (au moins) deux niveaux d'analyse aspectuelle, deux types d'aspect : l'aspect « grammatical » (ou grammaticalisation de l'aspect) et l'aspect « lexical » (ou lexicalisation de différences sémantiques liées à l'appréhension du procès)³³. En effet, pour la majorité des auteurs, l'aspect grammatical et l'aspect lexical se manifestent sur deux plans différents, le premier étant exprimé plutôt au niveau de la morphosyntaxe, le second étant véhiculé par la constellation formée par un verbe et ses arguments (Cohen, 1989 : 33)³⁴, (Smith, 1991)³⁵, (Laca, 2002). Reste que là encore, la frontière est difficile à tracer...

There are some difficulties, however, in maintaining this aktionsart-aspect distinction consistently in a cross-linguistic study of languages. One interesting question that has been raised in this connection concerns the correlatability between lexical and grammatical representations on the one hand, and situations and viewpoint on the other. Certain aspectual (viewpoint) distinctions may occur as lexical or derivational distinctions in some languages and as inflectional distinctions in others. Further, the distinction between derivation and inflection may also not be sharp and clear-cut in some languages. In spite of these problems, however, the distinction can be used as a helpful device for a better understanding of the category of aspect. (Bhat, 1999 : 45)

1.2.1.2. L'aspect lexical

1.2.1.2.(a) Des classes aristotéliennes à la classification de Vendler

On fait remonter les premières tentatives de classification verbale aux philosophes grecs et plus particulièrement à Aristote. Il est le premier dans la tradition occidentale³⁶ à avoir explicitement

³³ Laca (2002 : 9) note que : « cette distinction apparaît sous des terminologies légèrement différentes : point de vue aspectuel vs. types de situation, [...] aspect vs. *Aktionsart*, [...], aspect grammatical vs. aspect prédicatif » ou tout simplement aspect « lexical » vs. aspect « grammatical » comme chez Cinque (1999). Nous pouvons encore ajouter à cette liste, les termes d'aspect vs. « modes d'actions » (traduction de *Aktionsart*) chez Cohen (1989 : 31, 40, 43), d'aspect vs. *actionality* chez Bertinetto (1994) ou d'aspect (de phase et/ou quantitatif) vs. *State of Affairs (SoAs)* chez Dik (1994).

³⁴ Cohen, (1989 : 33) : « Ainsi modes d'action [aspect lexical] et aspects se manifestent sur deux plans différents, l'un qui lie de façon plus ou moins lâche des unités lexicales distinctes, l'autre où se manifeste paradigmatiquement le fonctionnement essentiel qui fait du lexème un verbe. »

³⁵ Smith (1991 : 8) : « The components differ in their linguistic expression : viewpoint aspect is signaled by a grammatical morpheme while situation aspect is expressed by a constellation of lexical morphemes. »

³⁶ Bien qu'Aristote soit reconnu comme le premier à avoir parlé de classes « aspectuelles » verbales, il est important de souligner que des notions similaires semblent avoir émergé à la même époque en Inde. La distinction entre état (*bhava*) et action (*kriya*) se retrouve dans des grammaires sanskrites du 5e siècle av. J.C. (Binnick, 1991 : 171-172).

distingué deux types de procès³⁷ correspondant *grosso modo* aux états (et activités) d’une part et aux actions de l’autre. Cette distinction, après avoir été oubliée pendant longtemps, a fait l’objet de redécouvertes par des philosophes dont le plus connu est Vendler (1967). S’inspirant des travaux d’Aristote, ces derniers ont proposé de nouvelles classifications verbales, estimant d’une part que la distinction entre « état » vs. « procès » ne permettait pas d’expliquer les agrammaticalités de certains énoncés verbaux, conscients d’autre part que les différences d’acceptation et incompatibilités observées ne pouvaient pas toujours s’expliquer « *in terms of time alone* » (Vendler, 1967 : 97).

It is not too much to say that our categories, besides confirming established differences between processes and non-processes, may help us in clarifying the often overlooked and embarrassing differences within the class of nonprocesses. (Vendler, 1967 : 120)

Ainsi les deux classes de verbes « aristotéliennes » — distinguant états et activités (non-procès) des actions (procès) — ont donné naissance aux quatre classes « vendleriennes »³⁸ que nous illustrons par le tableau (1) ci-dessous.

Tableau (1) : Classes “Vendleriennes”

Etat (States)	Aboutissement (Achievement)	Activités (Activities)	Accomplissement (Accomplishment)
savoir	perdre	nager	dessiner un cercle
posséder	atteindre le sommet	pousser un caddie	construire qlq ch.
désirer	gagner la course	courir	courir le marathon
aimer	reconnaître	peindre	peindre un tableau

Bien que fortement critiquée, la classification du lexique verbal en quatre types de Vendler est une référence incontournable quand on s’intéresse à l’aspect, et ce pour deux raisons. La première est que cette étude est à l’origine de nombreux travaux et développements la seconde raison est que l’on y trouve en germe (ou explicités) des concepts importants pour l’étude de l’aspect comme la télicité (borne intrinsèque ou non), l’homogénéité (« *any part of the process is of the same nature as the whole* » Vendler, 1967 : 101), la notion d’intervalle (i.e. validité dans les sous-intervalles).

1.2.1.2.(b) Prolongements à la classification de Vendler

Le travail de Dowty (1979) s’inscrit dans le prolongement direct de celui de Vendler, bien que rattaché à un autre domaine des sciences humaines³⁹ — celui de la sémantique formelle⁴⁰. Il formalise

³⁷ Gosselin & François (in Fuchs, 1991 : 64, 72sq.) et Binnick (1991 : 143sq., 170sq.) consacrent plusieurs pages à l’apport d’Aristote dans la classification des procès, citant des passages traduits de « *Metaphysics* » dans lesquels Aristote distingue deux types de procès *enérgeiai* et de *kínes*.

³⁸ Bien qu’illustrant son propos avec des syntagmes verbaux (verbe + objet), Vendler parle de type de verbes : « Thus we arrived at the time schemata of two important species of verb. Let us call the first type, that of *running, pushing a cart*, and so forth, ‘activity terms’, and the second type, that of *running a mile, drawing a circle*, and so forth, ‘accomplishment terms’ » (Vendler, 1967 : 102).

de façon plus rigoureuse que son prédécesseur un certain nombre de tests sémantiques et syntaxiques (progressif, expressions adverbiales temporelles, agent volontaire...).

Il met aussi en lumière plusieurs problèmes soulevés par cette classification verbale comme celui concernant la nature de l'objet (indéfini, massique) associé au verbe :

Accomplishment verbs which take direct objects unexpectedly behave like activities if an indefinite plural direct object or a mass-noun direct object is substituted for the definite (or indefinite singular) one. (Dowty, 1979 : 62)

Rappelons qu'un des tests utilisés par Dowty pour distinguer les verbes d'accomplissement des verbes d'activité est celui de leur compatibilité avec les expressions adverbiales temporelles 'en une heure' ou 'pendant une heure' (Dowty, 1979 : 56, 60). Les propositions où apparaissent des verbes d'activité sont compatibles avec la deuxième expression ('pendant une heure'). Mais elles ne le sont pas avec l'expression 'en une heure' au contraire des propositions contenant des verbes d'accomplissement. En (1.4), le verbe « manger » ou plus exactement le syntagme verbal dans lequel apparaît « manger », est compatible avec 'en une heure' ; le verbe sera classé comme verbe d'accomplissement. Mais dans l'énoncé (1.5), le verbe « manger » se comporte comme un verbe d'activité, i.e. le syntagme verbal est compatible avec 'pendant une heure' (b) et non avec 'en une heure' (a).

(1.4) John ate the bag of popcorn in an hour [Accomplishment]
John a mangé le sac de popcorn en une heure.

(1.5) a. *John ate popcorn in an hour [*Accomplishment]
**John a mangé du popcorn en une heure.*

b. John ate popcorn for an hour [Activité]
John a mangé du popcorn pendant une heure.

La même difficulté à classer les verbes sans leur complément se retrouve aussi avec les verbes d'« aboutissement » (*achievement*). Des verbes comme « découvrir » (*to discover*) ou « rencontrer » (*to meet*) peuvent, selon la nature de leurs compléments, être compatibles avec des expressions temporelles comme « tout l'été, pendant six semaines » contrairement à ce que leur statut de « verbe d'aboutissement » laisserait supposer⁴¹.

³⁹ Vendler était un philosophe plutôt qu'un linguiste (Binnick 1991 : 172), ses deux essais paraissant d'ailleurs dans un recueil intitulé « Linguistics in Philosophy ».

⁴⁰ Ajoutons qu'à la suite des travaux de Vendler (1967) sur la classification des verbes selon leur structure temporelle, des traitements de l'aspect en sémantique formelle ont été proposés par Dowty (1979), Smith (1991), Krifka (1992) et Vet (2002).

⁴¹ Un des tests préconisés par Dowty pour distinguer les verbes d'aboutissement (*Achievement*) est leur étrangeté (voire leur incompatibilité) avec les expressions temporelles du type 'pendant une heure' (Dowty, 1979 : 58-59).

Ajoutons encore que les remarques de Dowty sur les propriétés aspectuelles changeantes de certains verbes posent indirectement la question de l'élargissement des « classes verbales / aspectuelles » au domaine de la phrase, ou, dit autrement, la question d'une classification de la « constellation verbale » plutôt que des verbes isolément. Ceci a été mis en avant pour la première fois⁴² (à propos de l'anglais et du hollandais) par Verkuyl (1972) ; sa thèse principale était que les notions d'aspect « duratif » (*durative*) et « perfectif » (*perfective*) ne se trouvaient dans aucun des constituants de la structure de surface des phrases étudiées, mais émergent de l'association des différents constituants⁴³. Cette idée de compositionnalité ou « constellation verbale » se retrouve dans la majorité des travaux postérieurs aux années quatre-vingt — cf. Mourelatos (1981), Fuchs (1991 : 15-16), Smith (1991 : 10, 27⁴⁴), Dik (1989, 1994, 1997), Laca (2002), etc...

A la suite des propositions de Vendler et Dowty, d'autres classifications sémantiques des constellations verbales ont été proposées⁴⁵, comme la classification en trois niveaux de Mourelatos (1981)⁴⁶, mais aussi la division en cinq classes de Smith (1991) ou en six classes de Dik (1989, 1994, 1997) (cf. § ci-dessous).

Pour terminer cette brève présentation des travaux s'inscrivant dans le prolongement des classes vendleriennes, nous proposons un tableau récapitulatif, avec une correspondance terme à terme, des différentes classifications aspectuelles et verbales que nous avons évoquées. Ce tableau ne reprend pas la classification de Dik (1997) qui fait l'objet d'un tableau à part que nous présentons ci-après.

⁴² L'article de Verkuyl est le premier consacré à ce problème. Cependant, Gosselin & François (1991 : 36) notent que Evans (1967) déjà base une partie de sa critique de la classification de Kenny sur le changement de classe impliquée par la nature de l'objet.

⁴³ Verkuyl (1972) cité par Dowty (1979 : 64) : « The durative and non-durative aspects in these sentences appear to be composed of a verbal sub-category on the one hand and a configuration of categories of nominal nature on the other. »

⁴⁴ Smith (1991 : 27) : « The situation types are realized by constellations of lexical morphemes consisting of a verb and its arguments, including the subject. »

⁴⁵ Signalons aussi que Gosselin & François (1991 : 37-41) propose une compilation des typologies aspectuelles faisant suite aux travaux de Vendler. Une partie de leur article est consacrée à la présentation des travaux traitant des types de procès de ces trente dernières années. Cette partie est elle-même divisée en deux sous-parties ; la première concerne les travaux issus de la tripartition de Kenny (classement aspectuel) ; la seconde présente les typologies qui prennent en compte à la fois le déroulement du procès, i.e. les catégories aspectuelles et le mode participation des actants, i.e. l'agentivité et la causativité (classement aspectuel-actanciel).

⁴⁶ Pour une présentation générale et très complète de ces classifications à niveaux dans la lignée de celle de Mourelatos, on peut se reporter à Binnick (1991 : 173-183).

Tableau (2) : Terminologie pour les classes verbales ou classes aspectuelles

Auteur	Classes verbales				
Aristote	energeia		kineseis ⁴⁷		
Vendler	Etat (States)	Activités (Activities)	Accomplissements (Accomplishments)	Aboutissements (Achievements)	
Dowty	Stative	Activities	Accomplishments /	Achievements ⁴⁸	
Mourelatos	States	occurrences		(actions)	
		processes	(events) developments	(events) punctual occurrences	
Smith	States	Activities	Accomplishments	Achievements	Semelfactives ⁴⁹

D'après Dowty (1979), Mourelatos (1981), Smith (1991)

1.2.1.2.(c) La classification des constellations verbales selon Dik (1997)

Le classement sémantique proposé par Dik (1997) utilise les mêmes trois critères de base que celui de Smith : le caractère statique ou dynamique [\pm *dynamic*] du procès, la télélicité [\pm *telic*] et le caractère durable ou momentané [\pm *momentaneous*] du procès. Le premier critère permet de faire la distinction (majeure) entre états et événements (cf. Smith, 1991 : 28). Le second, la télélicité, permet de différencier les événements qui ont un but intrinsèque de ceux qui n'en ont pas. Ainsi une situation est **télique** lorsqu'elle a un « point final naturel » (*natural final point*) tel que s'il n'est pas atteint on ne peut pas dire que la situation a eu lieu, et que lorsqu'il est atteint, la situation ne peut durer au delà. Quant au caractère momentané du procès, troisième critère que les approches de ces deux auteurs ont en commun, il est lié à la présence ou l'absence d'étapes internes⁵⁰.

Dik ajoute à ces trois critères le critère d'agentivité [\pm *control*] et celui d'expérience [\pm *experience*]. Il obtient par combinaison de ces différents paramètres un classement en six « SoAs » (*States of Affairs*) de base que nous reproduisons dans le tableau (3), lesquels peuvent encore être spécifiés ou subdivisés⁵¹.

⁴⁷ *Energeia* et *kinesis* sont traduits dans Binnick (1991 : 143) par « *actualitie, action* » ou « *operation, energy* » d'une part et « *mouvement, motion* » de l'autre. Gosselin & François (1991 : 71) donnent comme équivalents respectifs de ces deux termes « un type d'action qui a sa fin en elle-même » et « un type d'action orientée vers un état résultant ou vers la production d'un objet ».

⁴⁸ Dowty (1979 : 180-186) remet en cause les critères utilisés par Vendler pour distinguer *Accomplishment* vs. *Achievement* et regroupe les deux types de verbes (ou prédications verbales) en une catégorie « *definite change of state* » qu'il ré-organise en 4 sous-catégories.

⁴⁹ Les procès sémelfactifs sont dynamiques, momentanés (ou non-duratifs) et atéliques. « Tousser » ou « éternuer » en français sont des procès sémelfactifs. Il y a une seule occurrence de l'action (cf. Smith, 1991 : 29).

⁵⁰ Ce critère appelé *duration* chez Smith, est défini de la façon suivante (1991 : 31) : « The third feature, Duration, is indicated by the presence or absence of internal stages in the temporal schema. »

⁵¹ Dik (1994 : 29) : « SoA with the value [\pm tel] (i.e., accomplishments and changes) can be further subdivided into [\pm mom], and all resulting SoA types can be [\pm exp]. »

Tableau (3) : Les States of Affairs (SoAs) d'après Dik (1994)

SoAs		Dynamic	Control	Telic	moment.	exp.
Situation	Position	-	+			±
	State	-	-			±
Event	(ACTION)	Accomplishment	+	+	+	±
		Activity	+	+	-	±
	(PROCESS)	Change	+	-	+	±
		Dynamism	+	-	-	±

Pour notre étude du syntagme verbal birman, nous nous proposons d'utiliser la classification sémantique des constellations verbales proposée par Dik. Celle-ci permet en effet de partir de l'opposition fondamentale des *SoAs*, « situation » et « événement » (event), laquelle peut être raffinée en cours de travail si cela s'avère nécessaire, et aboutir à une classification ternaire (*Situation, Action, Process*), à une classification quadruple (*Position, State, Action, Process*) voire à la classification en six types de *SoAs*⁵². Cette hypothèse d'une division en deux classes de base nous semble être une approche judicieuse dans le cas du birman ; car l'étude des combinaisons possibles de divers morphèmes verbaux et certaines classes de verbes (Vittrant, 1998) montre que la distinction entre « situation » et « événement » est pertinente dans cette langue. Par contre, l'existence d'autres types de classes verbales ou *SoAs* — que l'on se réfère à la classification de Vendler, de Smith ou de Dik — est encore à démontrer.

1.2.1.2.(d) La notion d'Aktionsart

Nous ne pouvons terminer cette présentation de l'aspect lexical sans évoquer l'*Aktionsart*. Ce terme que l'on traduit communément par « mode d'actions » a été introduit dans la littérature linguistique par des grammairiens allemands du XIXe siècle, pour distinguer un aspect « objectif » d'un aspect « subjectif » (à savoir l'aspect proprement dit). Mais ces notions d'objectivité et de subjectivité, ambiguës et peu opératoires, ont engendré des interprétations différentes du terme, celui-ci ayant été compris par certains linguistes du XXe siècle comme référant à un aspect distinct, défini en termes morphosyntaxiques (marquages morphologiques spécifiques), tandis que d'autres en ont déduit qu'*Aktionsart* recouvrait des notions sémantiques (i.e. intensité, degré, phase...) autres que celles traditionnellement attribuées à l'aspect à savoir la « perfectivité » (Binnick, 1991 : 144-145).

⁵² Dans la mesure où nous ne posons comme point de départ pour l'analyse des constellations verbales du birman que la dichotomie de base situation/événement, nous aurions pu choisir de suivre la classification de Smith (1991), voire celle de Mourelatos (1981). Cependant, le modèle fonctionnel de Dik nous servant pour l'analyse de la modalité, il nous semblait plus judicieux et plus cohérent de nous référer à un seul auteur autant que faire se peut, plutôt que de multiplier les références.

Certains auteurs encore considèrent le terme d'*Aktionsart* comme synonyme de ce que l'on a défini comme aspect lexical. Ainsi Bhat (1999)⁵³ et Laca (2002 : 9) donnent « types de situations », *Aktionsart* et « aspect prédicatif » comme des termes équivalents référant à l'aspect lexical. Mais pour d'autres, comme Binnick (1991 : 171), les catégories aristotéliennes (ou « types de situation ») sont à différencier de l'*Aktionsart*.

Aujourd'hui, un grand nombre d'auteurs distingue l'*Aktionsart* de l'aspect proprement dit, c'est-à-dire de la grammaticalisation de certaines distinctions sémantiques. Mais deux conceptions du terme s'opposent (Comrie, 1976 : 6). La première définit l'*Aktionsart* comme la lexicalisation de distinctions sémantiques aspectuelles par ailleurs grammaticalisées, et ceci **indépendamment de la forme qu'elles peuvent prendre**. La seconde comprend l'*Aktionsart* comme la lexicalisation de ces distinctions **via la morphologie dérivationnelle** — conception très répandue chez les « slavissants ».

Ainsi, la majorité des travaux que nous avons consultés, définissent l'*Aktionsart* en termes « de différenciations de nature lexicale entre certains verbes » (Cohen, 1989 : 39), ou de « *types of derived verbs* » (Binnick, 1991 : 145).

1.2.1.3. L'aspect grammatical

1.2.1.3.(a) L'opposition de base

L'aspect grammatical est souvent conçu comme une présentation particulière d'un événement ou d'une situation⁵⁴, comme la grammaticalisation de certaines oppositions sémantiques, qui par ailleurs peuvent s'exprimer lexicalement.

Depuis Comrie (1976), on retient généralement une opposition de base « perfectif/imperfectif »⁵⁵ — cf aussi (Smith, 1991)⁵⁶, (Bybee et al, 1994 : 125-126), (Dik, 1994, 1997), etc... :

Perfectivity indicates the view of a situation as a single whole, without distinction of the various separate phases that make up the situation ; while the imperfective pays essential attention to the internal structure of the situation. (Comrie, 1976 : 16)

⁵³ Bhat (1999 : 58) : « We may regard these inherent distinctions [ending, change of states, duration] in the temporal structure of situations as belonging to a category called 'aktionsart', 'situational aspect', 'actionality' or merely 'action'. »

⁵⁴ Cinque (1999 : 83) : « The other [type of aspect] refers to the particular way in which the speaker presents the event, or situation, through grammatical means — for example as terminated (through the perfect aspect [...]), as on-going (through the progressive aspect)... »

⁵⁵ Le terme même d'aspect est une traduction conventionnelle du terme russe '*vid'*' (« vue ») qui renvoie à l'opposition morphologique entre perfectif et imperfectif dans cette langue et dans d'autres langues slaves (Binnick, 1991 : 136), (Cohen, 1989 : 17, 33).

⁵⁶ Smith (1991 : 103, 111) : « Sentences with a perfective viewpoint present a situation as a single whole. The span of the perfective includes the initial and the final endpoints of the situation : it is closed informationally. [...] As such it does not apply to stative situations, because endpoints do not appear in their temporal schema. », « Imperfective viewpoint present part of a situation, with no information about its endpoints. [...] The unmarked perfective spans an interval that is internal to the situation. »

Cette opposition entre aspect PERFECTIF et aspect IMPERFECTIF reçoit des noms différents selon les auteurs ; on trouve par exemple les termes d'« accompli » et d'« inaccompli » chez Cohen (1989), Tournadre (2004). Cependant, au delà de la terminologie divergente, il est question dans tous les cas des **limites** du procès, comme le fait remarquer Cohen :

Sur le plan abstrait, un trait leur est commun [à ces différents termes], celui qui définit la forme positive B comme délimitative par opposition à la forme négative A qui est neutre de ce point de vue. (Cohen, 1989 : 68)

A cette opposition de base, certains auteurs ajoutent l'aspect *perfect* qui se caractérise par une pertinence au moment présent (*present relevance*) (Comrie, 1976 :12) ou au moment de référence (Bybee & Dahl 1989)⁵⁷.

D'autres encore admettent des sous-valeurs aspectuelles pour chacun des aspects de base « perfectif » et « imperfectif ». Ainsi le « progressif », « l'habituel » (Comrie, 1976 : 25) seront considérés comme des « imperfectifs » particuliers ; tandis que le résultatif sera classé par certains comme une sous-catégorie de « perfectif » (Comrie, 1976 : 21)⁵⁸ et par d'autres comme une sous-catégorie de l'« imperfectif » (Smith, 1991 : 177)⁵⁹. On trouve aussi l'aspect « *completed* » (Comrie, 1976 : 18) ou « *completive* » (Bybee et al ; 1994 : 57), l'aspect « achèvement » (Guentcheva 1990 : 34-36)⁶⁰, ou encore l'aspect « terminatif » (Givón, 1984 : 276), (Cinque, 1999 : 94) tous dérivés ou associés à la notion de perfectivité.

1.2.1.3.(b) A propos de limites : télélicité et bornage

Un grand nombre de travaux sur l'aspect traite de l'interférence entre aspectualité de la phrase (télélicité de la constellation verbale) et aspectualité du verbe (perfectivité) (Guentcheva 1990, Binnick 1991, Koslowska 1998, etc...). La majorité des auteurs sont conscients, que bien qu'ayant trait à la même notion de limite, ces deux aspectualités ne s'appliquent pas au même objet ; elles ne sont pas exclusives et peuvent apparaître simultanément dans une même phrase, il faut donc les distinguer⁶¹.

⁵⁷ Voici la définition donnée par Comrie (1976 : 12) : « The term 'perfect' refers to a past situation which has a present relevance. » et celle donnée par Bybee & Dalh (1989 : 55) : « Perfect, (called **anterior** in Bybee's study) indicating that a situation is described as relevant at the moment of the speech or another point of reference. » Voir aussi Dahl 1985, Payne 1997, etc...

⁵⁸ Comrie (1976 : 21) : « But resultativity is only one possible type of perfectivity, and the term 'resultative' [like the term 'completed'], puts unnecessary emphasis on the final stage of the situation rather than on its totality. »

⁵⁹ Smith (1991 : 176) : « The resultative is an imperfective that focusses a resultant interval of a change of state. [...] The difference between the resultative and other imperfectives is that the final endpoint of the situation must precede the interval spanned. »

⁶⁰ Guentcheva, (1990 : 35, 36) : « *Le processus est dit achevé* lorsque la transformation opérée est complète et qu'il n'est pas possible de la poursuivre ; le processus a donc tout naturellement atteint son état final. [...] Il apparaît très nettement que le concept d'achèvement trouve son expression grammaticalisée dans la forme perfective. »

⁶¹ Voir aussi la citation de Bhat (1999 : 45) donnée en page 13.

The nature of telicness and its relationship to perfectivity have been the occasion of some controversy, precisely because both seem to crucially involve termination or terminal boundedness. [...] Furthermore, telicness and perfectivity are not properties of the same sort and hence are not applicable to the same sort of entity. (Binnick, 1991 : 190-191)

Ainsi Kozłowska (1998 : 222) distingue clairement **télicité** et **bornage**, faisant remarquer qu'une « situation » (« éventualité » dans la terminologie de l'auteur) est « par défaut télique ou non télique », tandis que le bornage est indépendant de la situation, une même situation pouvant être présentée comme bornée ou non-bornée.

La **télicité**⁶², qui se définit par rapport à la borne (limite) inhérente du procès, rappelons-le, est utilisée pour distinguer les verbes d'« aboutissement » (*achievement*) ou d'accomplissement, des verbes d'état ou d'activité, ou plus exactement les différents types de situations (Comrie, 1976 : 16sq.), (Smith 1991 : 6), Kozłowska (1998 : 112). Car depuis les observations faites par Verkuyl (1972) sur la compositionnalité et l'émergence des propriétés aspectuelles (*cf. ci-dessus § 1.2.1.2b, p. 42*), il est établi que les situations ne sont pas décrites par des verbes seuls, mais par l'association des verbes et de ses arguments⁶³. La propriété de télicité ne peut donc être attribuée à un verbe isolé, mais plutôt à une « constellation verbale ». On considèrera donc la **télicité** comme appartenant au domaine (de l'aspect) lexical, comme une propriété intrinsèque à une « constellation verbale » laquelle exprime un certain type de « situation ».

A l'opposé, le terme de **bornage** sera considéré comme relevant du domaine de l'aspect grammatical, les aspects grammaticaux de base (« accompli » et « inaccompli ») ou dérivés (« habituel », « *continuous* », « progressif », « résultatif », « terminatif »...) se définissant tous par rapport aux bornes initiale et finale du procès.

Les différents types de bornage seront considérés comme des propriétés aspectuelles ajoutées (ou extrinsèques) à une constellation verbale, généralement exprimées par un marquage morphologique dans le syntagme verbal.

Ainsi dans l'exemple (1.6), la situation décrite en (a) — « courir » — est une éventualité atélique (ou non-télique), tandis que celle décrite en (b) et (c) — « courir un 100 mètres » — est une éventualité télique. Mais cette éventualité télique est présentée comme bornée en (b) — borne finale de l'action (courir un 100 mètres) atteinte —, et comme non-bornée en (c) — borne finale de l'action non-atteinte, l'action étant présentée comme en cours.

⁶² La notion de télicité a été introduite par Garey (1957) pour distinguer les verbes « *which have natural culminations* » des verbes « *which do not have to wait for a goal for their realization* » (cité par Binnick, 1991 : 189). D'autres termes ont par ailleurs été utilisés pour qualifier les verbes (ou les événements) comportant un point terminal inhérent (i.e. télique) et les verbes (ou les événements) ayant un point terminal arbitraire (i.e. atélique) — l'événement décrit par le verbe pouvant s'arrêter à n'importe quel moment. Guentcheva (1990 : 31-32) récapitule sous forme de tableau ce 'chaos terminologique' lié à la notion de télicité.

⁶³ Comrie, (1976 : 45) : « *Situations are not described by verbs alone, but rather by the verb together with its arguments* ».

- (1.6) a. Soe Myint a couru.
 b. Soe Myint a couru le 100 mètres.
 c. Soe Myint est en train de courir le 100 mètres

Ce que nous résumons dans le tableau ci-dessous :

Tableau (4) : Téliçité et bornage dans l'exemple (1.6)

Énoncés	téliçité [±]	bornage [±]
a	non-télique	borné
b	télique	borné
c	télique	non-borné

Le bornage, qui n'est donc pas une propriété inhérente de l'éventualité, correspond de fait à un choix du locuteur, qui indique l'ancrage temporel et situationnel de ce qui est décrit par l'énoncé. Autrement dit, une même éventualité peut être bornée ou non-bornée selon le marquage linguistique choisi par le locuteur ; ou encore, il est possible de transformer une éventualité bornée en éventualité non-bornée par un changement de morphèmes verbaux — cf. exemples (1.6b) et (1.6c).

Cette idée de la compositionnalité de l'aspect, i.e. d'une « même » notion aspectuelle (délimitation) qui opère à plusieurs niveaux (« lexical » et « grammatical »), lesquels se combinent pour aboutir à la signification d'un énoncé, se retrouve dans l'approche « stratifiée » proposée par Dik dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle (*Functional Grammar*). Cette approche, qui présente l'aspect comme opérant à différents niveaux de la prédication, nous semble une réponse pertinente au problème de ces différents types d'aspect, et nous l'examinerons plus en détails ci-dessous (§ 1.2.3, p. 25).

Mais avant cela, nous nous intéresserons aux notions de « délimitation » et de « concomitance » utilisées par Cohen pour définir l'aspect.

1.2.2. L'aspect chez Cohen : délimitation et concomitance

1.2.2.1. La délimitation

La notion de **délimitation** exprimée par Cohen (1989 : 63, 69, 79) est apparentée à celle de bornage, de « *boundedness* », de « *closure* » que l'on trouve respectivement chez Guentcheva (1990) et Koslowska (1998) pour le premier terme, chez Dahl (1985), Givón (1984) et Cinque (1999) pour le second, et chez Chung & Timberlake (1985 : 216-217) pour le dernier⁶⁴.

C'est une notion essentielle à la définition de l'aspect pour Cohen :

⁶⁴ Cette idée de délimitation se retrouve aussi dans la représentation computationnelle et très graphique de l'aspect chez Narayanan et al (2002).

La définition de l'aspect à partir de la notion de « limite » ne confère de valeur positive qu'à l'un des termes : celui précisément dans lequel la limite est envisagée (B). De l'autre (A), on peut dire seulement que la limite n'y est pas envisagée. (Cohen, 1989 : 54)

Cette opposition fondamentale entre aspect délimité (B) et aspect non-délimité (A) peut constituer à elle seule l'ensemble du système. (1989 : 71)

On la retrouve sous d'autres dénominations dans un certain nombre de langues. Ainsi, Cohen signale-t-il que l'analyse des nombreux systèmes aspectuels qui disposent de termes complémentaires — comme par exemple *perfectum vs. Infectum*, perfectif vs. imperfectif, accompli vs. inaccompli — révèle la même opposition fondamentale. En d'autres termes,

Quelles que soient les valeurs particulières que peuvent exprimer concrètement les aspects verbaux dans les différentes langues, sur le plan abstrait, un trait leur est commun, celui qui définit la forme positive B comme délimitative par opposition à la forme négative A qui est neutre de ce point de vue. (Cohen, 1989 : 68)

La notion de **limite** permet donc de définir, selon Cohen, l'opposition aspectuelle de base. Elle s'avère par ailleurs très utile pour la compréhension et la définition de certains sous-aspects comme « l'inchoatif » ou le « terminatif », qui indiquent respectivement le moment initial et le terme final du procès, c'est-à-dire le franchissement d'une limite que celle-ci soit la borne initiale ou la borne finale du procès. Elle permet ainsi d'expliquer l'utilisation d'une même forme « délimitative » (B) pour exprimer une action momentanée, une action qui débute ou se termine comme en grec ancien (*cf. Cohen, 1989 : 78-79*). En effet,

Si l'on considère au niveau d'abstraction le plus élevé l'aspect comme fondé sur la délimitation, les différents usages de l'aoriste [du grec ancien], comme forme délimitative, ne présentent aucune contradiction. La limite, comme on l'a vu, peut être celle de l'instauration de la relation ou celle de son achèvement, mais elle peut aussi être la constatation de cette relation comme advenue. (Cohen, 1989 : 79)

1.2.2.2. La concomitance

Outre la notion de limite, Cohen utilise aussi pour définir l'aspect, celle de **concomitance**, laquelle exprime « le rapport entre l'événement énoncé et la situation référentielle qui est posée par l'acte d'énonciation lui-même » (1989 : 92)⁶⁵.

La notion de concomitance ne doit pas être considérée comme proprement aspective d'après Cohen, même si elle intervient régulièrement et de manière formelle dans le fonctionnement des

⁶⁵ Cohen (1989 : 92) : « O est le point qui coupe l'axe des temps en deux segments complémentaires et où se conjoignent les 'époques' passé et non-passé. Les événements énoncés se situent par rapport à lui. Mais le rapport entre le moment de l'énonciation et le moment de l'événement qui lui est synchrone appartient aussi en tant que tel à un autre plan que celui de ce temps 'situé', le plan de ce que l'on peut appeler la **concomitance** ou l'incidence. »

systèmes d'aspect (1989 : 95). Elle a plutôt pour rôle de mettre en valeur certains traits sémiques des formes aspectives non-délimitative (A) ou délimitative (B), comme l'inhérence et l'adhérence⁶⁶.

En d'autres termes, dans les formes (A) ou (B) concomitantes :

[...] il y a souvent expression explicite de l'inhérence et de l'adhérence : « Il est dans le procès de ; il est avec le résultat du procès, il est en possession de ce résultat, il est à côté, adjacent à l'événement... ». (Cohen, 1989 : 95)

En outre, il est souvent difficile de distinguer formellement les fonctions délimitation et concomitance dans une forme verbale.

Il y a une sorte d'intrication des deux fonctions. La conséquence est qu'il arrive fréquemment qu'on définisse une forme aspective sans distinguer ce qui relève de l'opposition de délimitation et ce qui relève de celle de concomitance. (Cohen, 1989 : 96)

Or si l'on ne prend en compte qu'un seul des sèmes de la forme aspectuelle, on risque d'être confronté à des analyses apparemment contradictoires⁶⁷.

Cohen (1989 : 102-105) cite ainsi le débat sur la définition du Progressif anglais et sa relation à l'Imperfectif des langues slaves, auquel il ressemble par certains emplois. Il conclut que « le procès exprimé par la forme *-ing* pose à la fois le déroulement du procès qu'il nomme et la référence à autre chose [...] la concomitance », et que la forme *-ing* étant dans sa nature di-sémique, « à la fois 'imperfective' (A) et concomitante, elle ne peut donc simplement être définie comme 'imperfective' » (1989 : 104).

Nous noterons pour finir que les formes (A) non-délimitatives — ou inaccomplies — marquées pour la concomitance reçoivent souvent dans les langues l'appellation de « progressif », tandis que les formes délimitatives — ou accomplies — (B) marquées pour la concomitance correspondent à des « parfaits ».

Les différentes combinaisons de ces deux paramètres, et les aspects auxquels elles correspondent traditionnellement sont synthétisées dans le tableau suivant proposé par Tournadre (2004)⁶⁸ d'après Cohen.

⁶⁶ Pour Cohen, on parlera **d'adhérence** quand le sujet (d'un procès) est avec l'événement (décrit par ce procès) dans un rapport extérieur ; ainsi quand est utilisée une forme verbale de type (B) délimitative, l'événement est considéré dans sa totalité ou dans un de ses moments ; dans ces cas-là, le sujet ne pourra **qu'adhérer** à l'événement comme déjà réalisé ou non encore réalisé (1989 : 93).

L'inhérence sera elle définie comme suit : si l'on considère une forme verbale de type (A), le procès étant en déroulement, quel que soit le moment de référence envisagé (temps de l'énonciation ou autre), il y a toujours une part de ce procès qui lui sera antérieure et une autre postérieure, c'est ce qui définit un rapport d'inhérence entre le sujet et le procès auquel il participe (1989 : 93).

⁶⁷ Cohen (1989 : 103) : « Ainsi les vues des linguistes peuvent apparaître comme diamétralement opposées. En fait, elles ne le sont que dans la mesure où chacune ne prend en compte que l'un des sèmes qui constituent la valeur de l'aspect. »

⁶⁸ La perspective aspectuelle a aussi été au cœur du séminaire de Tournadre (2000-2001).

Tableau (5) : Perspectives aspectuelles d'après Tournadre (2004)

Perspective aspectuelle			
accompli		inaccompli	
[+ conc]	[- conc]	[+ conc]	[- conc]
[Parfait]	[Aoriste]	[Progressif]	[Habituel]

1.2.3. L'aspect dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle chez Dik (1989, 1994, 1997)

1.2.3.1. Présentation de la grille d'analyse du système verbal dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle

En 1978, Simon C. Dik, linguiste hollandais élabore les bases d'une nouvelle théorie grammaticale, « une sorte de modèle FORMEL de linguistique FONCTIONNELLE » (François, 1995 : 10) qui sera connu sous le nom de « *Functional Grammar* ».

La Grammaire Fonctionnelle (*Functional Grammar*) de Dik se définit comme « une théorie de la composante grammaticale de la compétence communicationnelle » (François & Cornish, 1995 : 12) et se donne pour but d'étudier les relations entre forme et sens⁶⁹. Pour ce faire, elle propose d'analyser tout énoncé en une structure sous-jacente (Dik 1997)⁷⁰, composée de strates⁷¹ représentant les étapes conceptuelles utilisées pour la construction du scénario, qui sont à la base de cet énoncé. Ces strates (au nombre de quatre) sont ajoutées à un noyau prédicatif, lequel est composé d'items lexicaux (*terms*), i.e. des noms, des verbes ou des adjectifs, ayant des propriétés sémantiques et syntaxiques particulières⁷². Ce noyau prédicatif constitue le domaine de base [*PREDICATE (arguments)*] auquel on va ajouter un certain nombre d'éléments. Ces derniers sont de deux types : opérateurs (*operators*) et satellites (*satellites*)⁷³ ; les premiers sont des éléments grammaticaux, les seconds des éléments

⁶⁹ Pour Dik, la syntaxe et la sémantique ne sont pas des composantes autonomes du langage, mais servent un but commun, à savoir la communication langagière (cf. François & Cornish, 1995 : 12-13).

⁷⁰ Dik (1997/1 : 50) : « The underlying clause is a complex abstract structure in which several 'layers' of formal and semantic organization can be distinguished. »

⁷¹ Dik (1994 : 35) : « We assume that the clause consists of a layered structure. »

⁷² Ces noms, verbes ou adjectifs entretiennent des relations entre eux et ont chacun des propriétés qui sont regroupées sous le terme de *predicates* dans le modèle de Dik (1997/1 : 58sq).

⁷³ Dik (1997/1 : 51) : « Starting from the nuclear predication, the full structure can be built up layer after layer, by specifying grammatical operators « π » and lexical satellites « σ » to the given layer. Operators concern distinctions which are grammatically expressed in the language concerned, satellites are modifications which are lexically expressed. Satellites largely coincide with 'adverbial modifiers'. »

lexicaux de nature différente des arguments du noyau prédicatif, car optionnels⁷⁴. Mais ils ont foncièrement la même fonction⁷⁵.

- A ce noyau de base, on applique un certain type d'opérateurs et satellites appelés « *predicate operators* (π_1) » et « *level 1 satellites* (σ_1) », formant ainsi une première étape dans la structuration de l'énoncé.

- Cette première strate (1) est appelée « *Nuclear predication* »⁷⁶ ou 'prédication nucléaire' et apporte des informations supplémentaires sur le *SoA*⁷⁷.

- A cette première strate sont ensuite appliqués des opérateurs de prédication (« *predication operators* » (π_2)) ainsi que des satellites de niveau 2, formant ainsi une seconde couche (2) « *Extended predication* » ou 'prédication étendue'. Celle-ci permet de situer dans le temps, de localiser dans l'espace le *SoA*⁷⁸.

- Viennent ensuite les opérateurs et satellites de proposition (« *proposition operators* » (π_3), « *proposition satellites* » (σ_3)) lesquels sont associés à une troisième strate (3) appelée *Proposition*. Par ce troisième niveau, le locuteur s'exprime à propos de ce *SoA* qui a été défini, situé, localisé aux niveaux précédents.⁷⁹

- Les opérateurs agissant au niveau de la quatrième strate (4) [*Clause*] sont appelés opérateurs illocutoires (« *illocutionary operators* » (π_4))⁸⁰. Quant aux satellites de ce niveau (σ_4), ils modifient aussi la valeur illocutoire des propositions, comme par exemple l'adverbe de phrase « franchement ».

⁷⁴ Hengeveld (1989 : 150) : « Satellites are like arguments in that they contain a variable and are assigned a semantic function. They differ from arguments only in the fact that they are optional. »

⁷⁵ Hengeveld (1989 : 150) : « The functions fulfilled by satellites at the different layers are not very different from the ones postulated for operators. » ou Dik & Hengeveld (1990 : 4) « Distinctions quite similar to those expressed by operators can be expressed by lexical means, i.e. adverbial constructions, in which case they are treated as satellites operating at a particular layer. »

⁷⁶ Ce niveau 1, ou premier niveau d'application des opérateurs de prédicat (*predicate operators*) et de satellites est appelé « Nuclear predication » dans Dik 1994, mais « Core predication » dans Dik (1989-réed. 1997). Quant à l'appellation « Nuclear predication » que l'on trouve dans Dik (1989-réed.1997), elle correspond à ce que nous avons appelé noyau prédicatif, i.e. le niveau 0, qui n'a pas de terme consacré dans Dik 1994. Nous utiliserons donc la terminologie française que l'on trouve dans Vet (1995) pour éviter tout malentendu.

⁷⁷ Dik (1997/1 : 51) : « At the first layer, the nuclear *SoA* is qualified by predicate operators ' π_1 ' and satellites ' σ_1 ' which provide further specification of the kind of *SoA* designated. »

⁷⁸ Dik (1997/1 : 51) : « At the next layer, the qualified *SoA* expressed in the core predication can be located in space and time by predication operator ' π_2 ' and predication satellites ' σ_2 '. »

⁷⁹ Dik (1997/1 : 52) : « At the next layer, the speaker can now specify the attitude he takes with respect to this *SoA*. This can be done by specifying propositional operators ' π_3 ' and propositional satellites ' σ_3 ', both designating subjective attitudinal or modal evaluations on the part of S. »

⁸⁰ Dik (1997/1 : 53) : « We shall therefore analyse illocutionary forces, as coded in sentence types, by means of illocutionary operators ' π_4 ' which apply to propositions. »

lui-même, la description et la localisation du procès, et le niveau interpersonnel (*interpersonal level*) qui traite de l'acte d'énonciation. (Hengeveld, 1989 : 128), (Vet, 1995 : 21)⁸²

Un énoncé est donc le résultat de l'accumulation d'éléments linguistiques à différents niveaux, ces éléments pouvant être lexicaux (satellites) ou grammaticaux (opérateurs).

Très brièvement, nous allons donner les caractéristiques sémantiques des opérateurs de chaque niveau.

• (π_1) : Opérateurs de prédicat (« *predicate operators* ») : ils ont pour but de préciser la constellation verbale ou « *State of Affair (SoA)* » (Dik 1997 : 219sq.). En ajoutant des informations sur la structure interne du prédicat, i.e. des informations sur l'aspect « qualificationnel »⁸³ ou aspect interne, ils peuvent modifier les caractéristiques du *SoA*, en termes de dynamicité par exemple (Hengeveld 1989 : 134).

• (π_2) : Opérateurs de prédication (« *predication operators* ») : ils concernent la référentialisation de la prédication, sa situation dans le temps, dans l'espace, dans un monde réel ou imaginaire⁸⁴. On trouvera à ce niveau des marqueurs de temps, d'aspect « quantificationnel » (fréquence et occurrence du *SoA*), de modalité (réalité ou irréalité du *SoA*), de polarité (Dik, 1990 : 4) qui ne modifieront pas la structure interne du *SoA*, i.e. ses caractéristiques en termes de dynamicité, contrôle, etc. (Hengeveld, 1989 : 136), (Dik, 1994 : 36), (Dik, 1997/1 : 236).

• (π_3) : Opérateurs de proposition (« *proposition operators* ») : ils permettent au locuteur de donner son opinion, d'exprimer ses doutes et ses incertitudes quant à la véracité de ce qu'il énonce, voire d'indiquer la source du contenu propositionnel⁸⁵ (Dik, 1997/1 : 295). On trouvera à ce niveau des opérateurs de modalités dites subjectives (« *subjective* ») et évidentielles (« *evidential* ») (cf. § 1.3.3.2, *La modalité chez Dik*, p. 61).

⁸² Vet (1995) présente de façon extrêmement claire le modèle stratifié de l'énoncé en Grammaire Fonctionnelle, donnant des indications détaillées sur chacun des niveaux.

⁸³ Dik & Hengeveld (1990 : 3) : « Predicate operators capture the grammatical means which specify additional properties of the set of *SoAs* designated by a bare predication. These additional properties may concern the internal temporal constituency of the *SoA* (Qualificational Aspect). »

⁸⁴ Dik (1997/1 : 236) : « Predication operators π_2 represent the grammatical means through which the *SoA* designated by the core predication can be quantified, and located with respect to temporal, spatial, and cognitive parameters. »

⁸⁵ Dik & Hengeveld (1990 : 4) : « Proposition operators capture the grammatical means through which the speaker specifies his attitude towards the (truth of the) propositional content he puts forward for consideration. The speaker may do so by specifying the source of the propositional content (evidential mood) or by specifying his personal assessment of the propositional content (Subjective mood). » Dik (1994 : 38) : « ... attitudes of the speaker toward the potential fact designated by the proposition. »

- (π_4): Opérateurs illocutoires (« *illocutionary operators* ») : ils codent le type d'énoncé (déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif...) ⁸⁶, voire en modifient la force illocutoire. (Dik, 1997/1 : 300).

Ce cadre d'analyse proposé par la Grammaire Fonctionnelle a deux avantages. Premièrement, la stratification des informations ajoutées au prédicat de base fait ressortir que la signification d'un énoncé se fait par **calcul successif des interactions** entre les différents éléments linguistiques.

Par exemple, l'association de deux valeurs *a priori* incompatibles donne lieu à une interprétation particulière, i.e. l'ajout d'un marqueur d'aspect inaccompli (« imperfectif ») ne produit pas le même effet de sens selon le type de prédication de base, le type de *SoAs* auquel il est appliqué.

Perfective and imperfective directly interact with the different types of *SoAs* [...]. For example, when imperfective is applied to a [+telic] *SoA*, there is a certain « clash » between the « openness » of the imperfective, and the « boundedness » of the [+tel] *SoA*. This will typically lead to either « conative » or « iterative » interpretations. (Dik, 1994 : 36) ⁸⁷

D'autre part, l'ordre ou le niveau d'application des opérateurs a des conséquences sur la portée des opérateurs les uns sur les autres. Dik (1994 : 37) montre qu'en anglais le temps a dans sa portée le *SoA* spécifié pour la perfectivité ou l'imperfectivité.

En second lieu, la hiérarchisation des éléments linguistiques, i.e. des opérateurs, devrait permettre de montrer le **degré de cohésion** de ces derniers avec le lexème verbal, i.e. le degré de grammaticalisation.

Ainsi comme nous allons le voir plus en détails dans le paragraphe suivant, certains aspects semblent montrer une cohésion plus forte avec le noyau prédicatif que d'autres, et cela correspond aux aspects qui modifient la structure interne du *SoA* ou procès ⁸⁸ décrit par le noyau prédicatif, i.e. les aspects accompli/inaccompli et les aspects de phase. Ils sont dans beaucoup de langues les marqueurs les plus grammaticalisés et les plus proches du radical verbal, i.e. les préfixes et suffixes dans les langues slaves (Cohen, 1989 : 246sq.), (Filip, 2000), les affixes de conjugaison dans les langues chamito-sémitiques (Cohen, 1989 : 170sq.).

1.2.3.2. L'aspect réalisé à plusieurs niveaux (Dik, 1997/1 : 221-225)

Pour Dik, l'aspect se réalise à différents niveaux de la structuration de l'énoncé, au travers de plusieurs catégories morphosyntaxiques liées au verbe (Dik, 1997/1 : 221).

⁸⁶ Dik (1994 : 39) : « π_4 represents such illocutionary operators as declarative, interrogative, imperative, which are either coded on the verb, or on the whole clause in association with the verb. »

⁸⁷ Voir aussi Dik (1997/1 : 224).

⁸⁸ En dehors des citations de Dik (ou de tout autre auteur utilisant le terme de « *State of Affair* »), nous utiliserons dorénavant le terme français « procès » en lieu et place du terme anglais *SoA* (« *State of Affair* »).

Les premiers travaux en Grammaire Fonctionnelle (Dik 1989, Hengeveld 1989, Dik 1994) postulent quatre « types » d'aspect possibles dans une prédication, les travaux plus récents en ajoutant un cinquième (Dik, 1997/1 : 221-222).

(1) Niveau du noyau prédicatif : les procès sont définis en lien avec les bornes du procès, parce que le paramètre de dynamicité ou changement implique le franchissement d'une borne, le paramètre de télicité implique la prise en compte d'un point terminal (ou borne) inhérent.

(2) Au niveau de la prédication nucléaire : deux types de spécification aspectuelle, ou deux types d'opérateur peuvent intervenir. Le premier type marquera la vision globale ou partielle du procès, le « perfectif »/ « imperfectif » (ou l'accompli/ inaccompli), le second la focalisation d'une phase (initiale, médiane, finale) de l'événement ou de la situation en question. Ces deux types d'opérateurs aspectuels constituent l'aspect interne (*internal aspect*), celui qui peut modifier les propriétés sémantiques du procès (Dik, 1994 : 32-33), (Dik, 1997/1 : 225).

(3) Au niveau de la prédication étendue : deux types d'opérateurs aspectuels peuvent venir marquer le procès à ce niveau aussi. L'aspect de perspective (*perspective aspect*) met en relation la prédication (procès) avec un point de référence temporelle extérieur⁸⁹. L'aspect quantitatif (*quantificational aspect*)⁹⁰ donne des informations sur les occurrences du procès (nombre, fréquence), sans l'affecter directement (Hengeveld, 1989 : 136-137) (Dik, 1994 : 33), (Dik, 1997/1 : 222).

Perfectivity /Imperfectivity and Phasal Aspects primarily concern the internal dynamics of the *SoA*. They may be called 'internal aspects', as opposed to the 'external aspects' which concern different types of quantification over *SoAs* (Quantificational Aspect) or the relevance of the *SoA* to an external temporal reference point (perspectival Aspect). I assume that the internal aspects can be captured by predicate operators π_1 , while external aspects concern predication operators π_2 . (Dik, 1997/1 : 225)

Le tableau suivant récapitule la structuration hiérarchisée de l'aspect selon Dik (1997/1).

⁸⁹ Dans les versions précédentes de l'analyse de Dik, l'aspect de phase (*phasal aspect*) inclut aussi l'aspect de perspective (*perspective aspect*) (Dik, 1994 : 35).

⁹⁰ Selon les auteurs et les périodes, on trouve les deux expressions suivantes pour désigner ce type d'information aspectuelle : « Quantificational aspect » dans Dik (1997/1 : 225) et Hengeveld (1989 : 137) et « Quantitative aspect » dans Dik (1994 : 33).

Tableau (6) : L'aspect hiérarchisé d'après Dik (1997/1 : 221)

Noyau prédicatif	aspect « lexical »	SoAs	l'aspect est encodé dans la constellation verbale	EVENT (événement) vs. SITUATION <i>Position, State, Activity, Dynamism, Accomplishment, Change</i>
π 1	aspect interne	perf/imperf.	vue globalisante ou partielle du SoA.	<i>Imperfective (INACC.) Perfective (ACC.)</i>
		aspect de phase	phase du développement du SoA	<i>Ingressive, Progressive, Continuous, Egressive</i>
π 2	aspect externe	aspect de perspective	relation entre le(s) occurrence(s) du SoA et un point de référence temporel	<i>Immediate Prospective, Prospective, Perfect, Recent perfect</i>
		aspect quantitatif	informations quantitatives sur le(s) occurrence(s) du SoA	<i>Semelfactive, Iterative, Frequentative, Distributive, Habitual</i>

Cette distinction entre trois « couches » d'aspect est reprise par Bhat (1999)⁹¹. Mais d'autres trichotomies aspectuelles existent comme celle proposée par Binnick (1991)⁹² ou par Smith (1991), qui n'intègrent malheureusement pas les aspects de perspective ou quantitatifs comme des aspects singuliers, mais comme des sous-catégories des autres aspects. Ces propositions n'ont pas, à notre avis, la souplesse du modèle d'analyse en strates de Dik. Celui-ci avec sa structure hiérarchisée et ces cinq types d'aspects, permet une analyse plus fine de la compositionnalité de l'aspect dans un énoncé, mettant aussi en évidence le degré de cohésion de ces catégories entre elles, comme le lien étroit entre aspect « perfectif/imperfectif » et aspect de phase (Dik 1997 : 223-224).

1.2.4. L'aspect : récapitulatif

1.2.4.1. Quelques réserves à propos du modèle stratifié de l'énoncé proposé par Dik

Dans son ensemble, la stratification de l'aspect selon Dik nous paraît un modèle utile. Nous souhaiterions cependant faire une remarque à propos du traitement des interactions entre différents aspects, et à propos du lien plus ou moins étroit qu'ils entretiennent *via* les notions communes qu'ils véhiculent.

⁹¹ Bhat (1999 : 44) : « It has been suggested that these various types of aspectual distinctions can be divided into three distinct groups, namely (i) perfectives and imperfectives, (ii) ingressive, progressive, egressive and resultatives, and (iii) semelfactives, iteratives, habituals and frequentatives. »

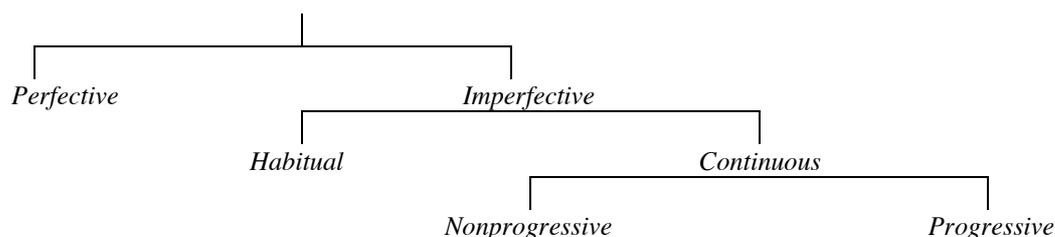
⁹² Binnick (1991 : 458) : « It is now possible to distinguish the three kinds of 'aspect' : Aristotelician aspect is a classification of situations and expressions for them in terms of basic structural types ; the Aktionsarten constitute a classification of expressions for subsituations, phases, and subphases of situations ; and true aspect concerns the temporal relationship of a situation to the reference frame against which it is set. »

Dik (1997/1 : 223-224) note que l'association de certains procès (*SoAs*) et de l'aspect inaccompli (imperfectif) peut engendrer une interprétation progressive, continuative (aspect de phase) ou encore habituelle ou itérative (aspect quantificationnel), ceci indépendamment de l'existence des aspects de phase ou quantificationnels à proprement parler. Mais il n'explique pas comment cela est analysé par son modèle.

La question qui se pose ici est celle de la relation entre certains aspects de niveaux différents, relation qui a été traitée par d'autres auteurs comme une relation de sous-catégorisation (*cf. Figure (2) ci-dessous*) (Comrie, 1976 : 25), (Smith, 1991 : 101).

Le traitement de l'aspect n'étant pas central dans notre travail, nous ne discuterons pas plus avant le problème des relations entre aspects de différents niveaux⁹³.

Figure (2) : Relations entre différentes oppositions aspectuelles, d'après Comrie (1976 : 25)



1.2.4.2. Caractéristiques et définition de l'aspect

1.2.4.2.(a) Les notions définitoires

Des différentes analyses de l'aspect que nous avons étudiées, nous retiendrons les notions de **délimitation** et de **concomitance** développées par Cohen (1989) et le traitement en couches successives de l'aspect dans le modèle de Dik.

En effet, à l'examen de tout ce que nous venons de présenter sur l'aspect, il ressort que la notion de **limites ou de bornes** est la notion fondamentale pour l'aspect⁹⁴. Car, quels que soient sa forme (type aspectuel) et le niveau où il opère, un aspect est toujours en relation avec une et/ou l'autre des bornes du procès. Nous utiliserons donc la **délimitation** comme notion définitoire de différents

⁹³ Nous renvoyons le lecteur à Frawley (1992 : 323sq.) — *cf. aussi Comrie* — pour une comparaison et une discussion sur les traitements de l'aspect hiérarchisé, voire à Dowty (1979) et Chung & Timberlake (1985) pour respectivement le traitement de l'aspect avec matrice de traits, ou en trois catégories : ouverte, fermée, phase.

⁹⁴ Cohen (1989 : 63) : « Ce qui doit être indiqué dès à présent, c'est que la base sur laquelle se déploie l'opposition aspective est partout celle de la délimitation et que les réalisations sont en fait de nature conditionnée et dépendent à la fois du contexte et du sémantisme du verbe lui-même. »

aspects — inaccompli, accompli, aspects de phase : inchoatif, terminatif, etc... — indépendamment de la strate à laquelle ils sont exprimés, à l’instar de Dik (1997)⁹⁵ et de Cohen (1989).

La notion de **concomitance** développée par Cohen, mais absente du modèle de Dik⁹⁶, nous paraît aussi fondamentale pour le traitement de l’aspect dans les langues. Nous l’utiliserons donc pour affiner la définition de certains aspects utilisés dans notre analyse du birman.

Quant au modèle stratifié de Dik, il a l’avantage de permettre une analyse compositionnelle de l’aspect, lequel est exprimé à différents niveaux :

(1) au niveau du verbe et de ses arguments (constellation verbale ou procès), et nous parlerons d’**aspect inhérent** à la constellation verbale.

(2) au niveau de la qualification de cette constellation verbale, et nous parlerons d’**aspect interne** à la constellation verbale.

(3) au niveau de la quantification de cette constellation verbale, et nous parlerons d’**aspect externe** à la constellation verbale.

1.2.4.2.(b) La définition de l’aspect que nous utiliserons

Nous proposons donc la définition suivante de la notion d’aspect, inspirée de ces deux auteurs.

L’aspect, qu’il se manifeste au niveau de la constellation verbale (aspect lexical ou inhérent) ou de la prédication (aspect grammatical), sera défini en terme de limites. Cette notion de délimitation sera utilisée conjointement à la notion de concomitance — laquelle précise le rapport entre l’événement énoncé et la situation de référence — dans la définition de certaines formes aspectuelles du niveau de la prédication.

Cette définition suggère que, d’une part la notion définitoire de limite n’est pas liée à un type d’aspect, ni à un niveau particulier d’élaboration de l’énoncé. D’autre part, elle suggère que l’aspect opère à différents niveaux car il est appliqué à des entités différentes : prédicat et arguments au

⁹⁵ La notion de délimitation n’est pas explicite chez Dik. Cependant, les aspects de phase dans son modèle tout comme les aspects internes (perfectif, imperfectif), nous semblent avoir trait à la délimitation : il y a prise en compte de l’une (au moins) des bornes du procès. Celle-ci concerne le début du procès dans le cas de l’aspect INGRESSIF (ou INCHOATIF), la fin du procès dans le cas de l’aspect ÉGRESSIF (ou TERMINATIF), ou encore un intervalle compris entre les deux bornes du procès (aspects PROGRESSIF et CONTINUATIF).

⁹⁶ Quoique non explicite, la notion de concomitance ou « rapport entre l’événement énoncé et la situation de référence » (Cohen, 1989 : 92) nous semble un point commun aux aspects de perspective tels que définis par Dik. En effet, le Parfait (« perfect ») implique la situation de référence, puisqu’il informe sur la pertinence d’un événement passé au moment de l’énonciation ou au point de référence temporel choisi (« tells me something about the past which is still relevant at reference time ») (Dik, 1997/1 : 239) ; quant au PROSPECTIF, il implique l’utilisation d’informations présentes au moment de l’énonciation (ou moment de référence) pour la prédiction de l’événement à venir.